



Durée

1 jour(s) / 0h

FORMATION

Planter un couvert adapté à ses objectifs



Objectif

Définir son ou ses objectifs de mise en place de couverts végétaux selon les intérêts agronomiques, environnementaux, et économiques des couverts végétaux.



Pré-requis

Aucun



Contenu

- Les espèces adaptées à ses objectifs
- Les espèces disponibles en couvert : avantages/inconvénients. Quels critères de choix ? : arbres ; de décisions, Outil d'Aide à la Décision (OAD) disponibles.
- Des exemples de pratiques et des résultats
- Définir l'itinéraire cultural adapté à la conduite de son couvert
- Le bon de commande pour la prochaine campagne et l'ITK adapté Les clés de la réussite d'un couvert : point sur l'itinéraire technique



Méthodes pédagogiques

Travail personnel ou en sous groupes à partir d'outils Échanges entre les participants



Modalités d'évaluation

En début de formation : tour de table des attentes et des acquis En cours et fin de formation : exercice de constitution de son panel d'espèces répondant aux objectifs de son couvert



Intervenants

Conseillers agronomie de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

- En Loire-Atlantique : Mathieu ARNAUDEAU / Lucile LEFEVRE
- En Maine-et-Loire : Marie Line FAURE / Florence LEON
- En Mayenne : Marion THIECHART
- En Sarthe : Alexandre HATET
- En Vendée : Mathieu ARNAUDEAU



Responsables de stage

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



- En Loire-Atlantique : Guillaume CALVIGNAC, conseiller ;
agronomie - Tél. 02 53 46 62 31
- En Maine-et-Loire : Florence LEON, conseillère agronomie -
Tél. 02 41 96 76 37
- En Mayenne : Fabien GUERIN, conseillère agronomie - Tél: 02
43 67 36 92
- En Sarthe : Alexandre HATET, conseiller ; agronomie - Tél : 02
43 29 24 29
- En Vendée : Mathieu ARNAUDEAU, conseiller agronomie - Tél:
02 51 36 82 27

* Le suivi d'une formation labellisée "Ecophyto par Vivea" (soit 2 x 7 h ou 14 h minimum), dans les 3 années précédant le renouvellement Certiphyto Décideur entreprise non soumise à agrément avec complément d'un module court à distance, permet le renouvellement du Certiphyto.